

Nom : _____ Prénom : _____

Code candidat :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

■

DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE

DALF C1

■



Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

■

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashs d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute). <i>Durée maximale des documents : 10 min</i>	40 min environ	/25
Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1500 à 2000 mots.	50 min	/25
Production écrite Epreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents <i>2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences</i>	2h30	/25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences</i>	30 min <i>préparation : 1h00</i>	/25

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100
Note minimale requise par épreuve : 5/25
Durée totale des épreuves collectives : 4 heures

Note totale :	/100
----------------------	-------------

■
Partie 1
COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 points

■ **Exercice 1**

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

- Vous aurez tout d'abord 3 minutes pour lire les questions.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

La colonne à droite du questionnaire est un espace de brouillon que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes.
Cependant, seules les réponses portées dans la colonne de gauche seront prises en compte lors de la correction.

1. Quelle est la profession et la spécialité de Nathalie Fonterel ? 1 point

2. Complétez le tableau : 1 point

Nom de l'établissement	Statut	Date de création	Longueur de l'espace protégé
	<input type="checkbox"/> privé <input type="checkbox"/> public <input type="checkbox"/> mixte		

3. Les communes ont-elles conscience que la protection des rivages peut représenter un atout économique ? Répondez par oui ou non et relevez l'expression imagée qui justifie votre réponse. 1 point

- Oui
 Non

Justification : _____

4. Cochez la bonne réponse : 1 point

- Le Conservatoire intervient à la demande des municipalités.
 Le Conservatoire intervient de sa propre initiative.
 Les deux possibilités existent.
 Le document ne permet pas de répondre.

5. À qui appartient l'île Tristan actuellement ? 0.5 point

- À des particuliers de Douarnenez.
 À la mairie de Douarnenez.
 Au Conservatoire du littoral.

6. Qu'est-ce qui satisfait Monique Prévos dans cette situation ? 1.5 point

Prise de notes

**DOCUMENT DU CANDIDAT
ÉPREUVES COLLECTIVES**

7. Les terrains acquis sont victimes de leur succès. Dites pourquoi. *1 point*

8. Comment le Conservatoire utilise-t-il son budget ? *0.5 point*

- Le budget est principalement utilisé pour étendre le patrimoine.
- Le budget est également réparti entre l'extension du patrimoine et son entretien.
- Le budget est prioritairement consacré à la préservation du patrimoine.

9. Donnez une définition du génie écologique : *1.5 point*

10. Donnez 2 éléments indiquant que la Pointe du Raz était un site très dégradé : *1 point*

- _____
- _____

11. Quelle action a été conduite ? *1 point*

12.a) Pour Denis Bredin, ces mesures ont-elles été efficaces ? *0,5 point*

- Oui
- Non

b) Quelle justification donne-t-il ? *0,5 point*

13. Citez 3 moyens de financement dont bénéficie le Conservatoire : *1.5 point*

- _____
- _____
- _____

14. Expliquez ce qu'est le mécénat écologique à partir de l'exemple d'Armor Lux : *2 points*

15. Quel est le titre du livre publié par le Conservatoire ? *0.5 point*

■ Exercice 2

Vous allez entendre une seule fois plusieurs courts extraits radiophoniques.

Pour chacun des extraits,

- Vous aurez entre 20 secondes et 50 secondes pour lire les questions.
- Puis vous écouterez l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite entre 30 secondes et 1 minute pour répondre aux questions.

> Document 1 :

1. Le fait divers fait référence à : 1 point
- une vente aux enchères exceptionnelle.
 - un cadeau d'amour insolite.
 - une découverte historique de grande valeur.
 - une acquisition étonnante.

2. Le document parle : 1 point
- d'un fruit de la passion.
 - d'un lychee.
 - des deux.

> Document 2 :

3. Le spot publicitaire dont vous avez entendu un extrait cherche à promouvoir : 1 point
- une profession.
 - une technologie.
 - un placement bancaire.

> Document 3 :

- Interviewée numéro 1 :

4. Quelle est sa position par rapport au droit de grève ? 1 point
- Tout à fait favorable.
 - Plutôt pour.
 - Réservée.
 - Plutôt contre.

5. Pour cette personne : 1 point
- Les conditions de travail des grévistes sont pénibles.
 - Les usagers ne devraient pas se laisser manipuler par les grévistes.
 - Une bonne organisation permet d'éviter les désagréments.

- Interviewée numéro 2 :

6. Quelle est sa position par rapport au droit de grève ? 1 point
- Totalement favorable.
 - Totalement défavorable.
 - Ne se prononce pas.

7. Selon lui, 1 point
- le droit de grève a vieilli.
 - les usagers sont prioritaires.
 - la défense du service public manque de continuité.

- Interviewée numéro 3 :

8. Quelle est sa position par rapport au droit de grève ? 1 point
- Défavorable.
 - Réservé.
 - Ne se prononce pas.

9. Selon lui, 1 point
- il est aujourd'hui nécessaire de modifier la Constitution.
 - prendre les usagers en otage est un bon moyen de pression.
 - le droit de grève a des limites.



Partie 2

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

25 points



- 1 Après les écoles littéraires qui ont voulu nous donner une vision déformée, surhumaine, poétique, attendrissante, charmante ou superbe de la vie, est venue une école réaliste ou naturaliste qui a prétendu nous montrer la vérité, rien que la vérité et toute la vérité.
Il faut admettre avec un égal intérêt ces théories d'art si différentes et juger les oeuvres qu'elles produisent uniquement au point de vue de leur valeur artistique en acceptant a priori les idées générales d'où elles sont nées. Contester le droit d'un écrivain de faire une oeuvre poétique ou une oeuvre réaliste, c'est vouloir le forcer à modifier son tempérament, récuser son originalité, ne pas lui permettre de se servir de l'oeil et de l'intelligence que la nature lui a donnés.
- 10 Lui reprocher de voir les choses belles ou laides, petites ou épiques, gracieuses ou sinistres, c'est lui reprocher d'être conformé de telle ou telle façon et de ne pas avoir une vision concordant avec la nôtre.
Laissons-le libre de comprendre, d'observer, de concevoir comme il lui plaira, pourvu qu'il soit un artiste. Devenons poétiquement exaltés pour juger un idéaliste et prouvons-lui que son rêve est médiocre, banal, pas assez fou ou magnifique. Mais si nous jugeons un naturaliste, montrons-lui en quoi la vérité dans la vie diffère de la vérité dans son livre.
- 16 Il est évident que des écoles si différentes ont dû employer des procédés de composition absolument opposés.
Le romancier qui transforme la vérité constante, brutale et déplaisante, pour en tirer une aventure exceptionnelle et séduisante, doit, sans souci exagéré de la vraisemblance, manipuler les événements à son gré; les préparer et les arranger pour plaire au lecteur, l'émouvoir ou l'attendrir. Le plan de son roman n'est qu'une série de combinaisons ingénieuses conduisant avec adresse au dénouement. Les incidents sont disposés et gradués vers le point culminant et l'effet de la fin, qui est un événement capital et décisif, satisfaisant toutes les curiosités éveillées au début, mettant une barrière à l'intérêt, et terminant si complètement l'histoire racontée qu'on ne désire plus savoir ce que deviendront, le lendemain, les personnages les plus attachants.
- 24 Le romancier, au contraire, qui prétend nous donner une image exacte de la vie, doit éviter avec soin tout enchaînement d'événements qui paraîtrait exceptionnel. Son but n'est point de nous raconter une histoire, de nous amuser ou de nous attendrir, mais de nous forcer à penser, à comprendre le sens profond et caché des événements. A force d'avoir vu et médité il regarde l'univers, les choses, les faits et les hommes d'une certaine façon qui lui est propre et qui résulte de l'ensemble de ses observations réfléchies. C'est cette vision personnelle du monde qu'il cherche à nous communiquer en la reproduisant dans un livre. Pour nous émouvoir, comme il l'a été lui-même par le spectacle de la vie, il doit la reproduire devant nos yeux avec une scrupuleuse ressemblance. Il devra donc composer son oeuvre d'une manière si adroite, si dissimulée, et d'apparence si simple, qu'il soit impossible d'en apercevoir et d'en indiquer le plan, de découvrir ses intentions.
- 33 Au lieu de machiner une aventure et de la dérouler de façon à la rendre intéressante, jusqu'au dénouement, il prendra son ou ses personnages à une certaine période de leur existence et les conduira, par des transitions naturelles, jusqu'à la période suivante. Il montrera de cette façon, tantôt comment les esprits se modifient sous l'influence des circonstances environnantes, tantôt comment se développent les sentiments et les passions, comment on s'aime, comment on se hait, comment on se combat dans tous les milieux sociaux, comment luttent les intérêts bourgeois, les intérêts d'argent, les intérêts de famille, les intérêts politiques.
- 39 L'habileté de son plan ne consistera donc point dans l'émotion ou dans le charme, dans un début attachant ou dans une catastrophe émouvante, mais dans le groupement adroit de petits faits constants d'où se dégagera le sens définitif de l'oeuvre. S'il fait tenir dans trois cents pages dix ans d'une vie pour montrer quelle a été, au milieu de tous les êtres qui l'ont entourée, sa signification particulière et bien caractéristique, il devra savoir éliminer, parmi les menus événements innombrables et quotidiens, tous ceux qui lui sont inutiles, et mettre en lumière, d'une façon spéciale, tous ceux qui seraient demeurés inaperçus pour des observateurs peu clairvoyants et qui donnent au livre sa portée, sa valeur d'ensemble.

**DOCUMENT DU CANDIDAT
ÉPREUVES COLLECTIVES**

- 46 On comprend qu'une semblable manière de composer, si différente de l'ancien procédé visible à tous les yeux; dérouta souvent les critiques, et qu'ils ne découvrent pas tous les fils si minces, si secrets, presque invisibles, employés par certains artistes modernes à la place de la ficelle unique qui avait nom : l'Intrigue.
En somme, si le Romancier d'hier choisissait et racontait les crises de la vie, les états aigus de l'âme et du coeur, le Romancier d'aujourd'hui écrit l'histoire du coeur, de l'âme et de l'intelligence à l'état normal. Pour produire l'effet qu'il poursuit, c'est-à-dire l'émotion de la simple réalité et pour dégager l'enseignement artistique qu'il en veut tirer, c'est-à-dire la révélation de ce qu'est véritablement l'homme contemporain devant ses yeux, il devra n'employer que des faits d'une vérité irrécusable et constante.
- 53 Mais en se plaçant au point de vue même de ces artistes réalistes, on doit discuter et contester leur théorie qui semble pouvoir être résumée par ces mots : « Rien que la vérité et toute la vérité. »
Leur intention étant de dégager la philosophie de certains faits constants et courants, ils devront souvent corriger les événements au profit de la vraisemblance et au détriment de la vérité, car *le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*.
Le réaliste, s'il est un artiste, cherchera, non pas à nous montrer la photographie banale de la vie, mais à nous en donner la vision plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité même.
Raconter tout serait impossible, car il faudrait alors un volume au moins par journée, pour énumérer les multitudes d'incidents insignifiants qui emplissent notre existence.
- 62 Un choix s'impose donc, - ce qui est une première atteinte à la théorie de toute la vérité.
La vie, en outre, est composée des choses les plus différentes, les plus imprévues, les plus contraires, les plus disparates; elle est brutale, sans suite, sans chaîne, pleine de catastrophes inexplicables, illogiques et contradictoires qui doivent être classées au chapitre faits divers.
Voilà pourquoi l'artiste, ayant choisi son thème, ne prendra dans cette vie encombrée de hasards et de futilités que les détails caractéristiques utiles à son sujet, et il rejettera tout le reste, tout l'à-côté.
Un exemple entre mille : le nombre des gens qui meurent chaque jour par accident est considérable sur la terre. Mais pouvons-nous faire tomber une tuile sur la tête d'un personnage principal, ou le jeter sous les roues d'une voiture, au milieu d'un récit, sous prétexte qu'il faut faire la part de l'accident?
- 71 La vie encore laisse tout au même plan, précipite les faits ou les traîne indéfiniment. L'art, au contraire, consiste à user de précautions et de préparations, à ménager des transitions savantes et dissimulées; à mettre en pleine lumière, par la seule adresse de la composition, les événements essentiels et à donner à tous les autres le degré de relief qui leur convient, suivant leur importance, pour produire la sensation profonde de la vérité spéciale qu'on veut montrer.
Faire vrai consiste donc à donner l'illusion complète du vrai, suivant la logique ordinaire des faits, et non à les transcrire servilement dans le pêle-mêle de leur succession.
J'en conclus que les Réalistes de talent devraient s'appeler plutôt des Illusionnistes.
- 79 Quel enfantillage, d'ailleurs, de croire à la réalité puisque nous portons chacun la nôtre dans notre pensée et dans nos organes. Nos yeux, nos oreilles, notre odorat, notre goût différents créent autant de vérités qu'il y a d'hommes sur la terre. Et nos esprits qui reçoivent les instructions de ces organes, diversement impressionnés, comprennent, analysent et jugent comme si chacun de nous appartenait à une autre race.
Chacun de nous se fait donc simplement une illusion du monde, illusion poétique, sentimentale, joyeuse, mélancolique, sale ou lugubre suivant sa nature. Et l'écrivain n'a d'autre mission que de reproduire fidèlement cette illusion avec tous les procédés d'art qu'il a appris et dont il peut disposer.
- 86 Illusion du beau qui est une convention humaine! Illusion du laid qui est une opinion changeante! Illusion du vrai jamais immuable! Illusion de l'ignoble qui attire tant d'êtres! Les grands artistes sont ceux qui imposent à l'humanité leur illusion particulière.
Ne nous fâchons donc contre aucune théorie puisque chacune d'elles est simplement l'expression généralisée d'un tempérament qui s'analyse.

Guy de MAUPASSANT, préface de *Pierre et Jean* (1887)

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse (☒), ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est précisé dans la consigne). Attention : les questions de la rubrique A portent sur la totalité du texte, les questions des rubriques B, C et D uniquement sur la partie du texte indiquée.

A. Questions sur l'ensemble du texte

1. Quel est le but poursuivi par Maupassant dans ce texte ? 1.5 point
- Défendre la notion de progrès en littérature.
 - Analyser et comparer des écoles littéraires.
 - Affirmer la supériorité d'une école littéraire.
2. Maupassant évoque deux écoles littéraires distinctes. Résumez en une phrase (sans reprendre les mots du texte) quelle conception de l'œuvre littéraire défend chacune de ces écoles. 3 points

Désignation	Conception de l'œuvre littéraire
école <i>poétique</i>	
école <i>réaliste</i>	

B. Première partie du texte (lignes 1 à 15)

3. Selon Maupassant,
- a) ...le critique doit-il refuser de juger une œuvre qui cherche à illustrer une théorie particulière ? 1 point
- Oui Non On ne sait pas
- b) ...quelle doit être l'attitude du critique devant une œuvre littéraire ? 1.5 point
- Il doit accepter la perspective de l'artiste et renoncer à tout jugement de valeur.
 - Il doit juger l'œuvre en fonction des objectifs que l'artiste s'était fixés.
 - Il doit tout d'abord s'assurer que l'œuvre repose sur une théorie valable.
- c) ...qu'est-ce qui doit guider un *écrivain* dans le choix de faire une oeuvre soit poétique, soit réaliste ? 1.5 point
- Son caractère et sa vision du monde.
 - La nature du sujet qu'il veut traiter.
 - Le courant littéraire dont il fait partie.
4. Quels adjectifs synonymes Maupassant utilise-t-il pour désigner les écoles ou les auteurs «poétiques » et « réalistes » ? 1 point
- Synonyme de « poétique » : _____
 - Synonyme de « réaliste » : _____

C. Deuxième partie du texte (lignes 16 à 52)

5. Dans quelle mesure peut-on dire que l'œuvre d'un romancier « réaliste » a une valeur sociologique ? 2 points
- _____
- _____

6. Vrai, faux, on ne sait pas ? Cochez la case correspondante.

3 points

	Vrai	Faux	On ne sait pas
Le romancier réaliste reproduit la réalité telle quelle est, sans apporter le moindre changement.			
Les procédés utilisés par le romancier réaliste sont plus complexes et plus discrets que ceux des romanciers précédents.			
Dans un roman réaliste, l'action dure en moyenne dix ans.			

D.Troisième partie du texte (lignes 53 à 90)

7. Quelle est l'idée essentielle exposée dans cette troisième partie ?

1.5 point

- Les œuvres romanesques sont toujours inférieures à la réalité.
- Les vraies œuvres romanesques sont supérieures à toute forme de théorie.
- Les romans réalistes ne sont qu'une illusion sans véritable avenir.

8. Expliquez la distinction que fait Maupassant entre le « vrai » et le « vraisemblable ».

2.5 points

9. Quel doit être l'objectif essentiel d'un véritable romancier réaliste ?

2 points

10. D'un point de vue technique, quelles sont les trois raisons qui font que le roman réaliste ne peut pas être une simple « photographie » de la vie réelle ?

3 points

11. Selon Maupassant, « ... Les réalistes de talent devraient plutôt s'appeler des Illusionnistes » (l. 78). Cela signifie que :

1.5 point

- ils peuvent faire croire à leur lecteur des choses totalement invraisemblables.
- ils peuvent imposer au lecteur la vision personnelle et subjective qu'ils ont du monde.
- ils permettent au lecteur de garder ses illusions sur le monde.

Partie 3

PRODUCTION ÉCRITE

25 points

■ Exercice 1 : Synthèse de documents

13 points

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ (fourchette acceptable : de 200 à 240 mots). Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention :

- - vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant si possible de mettre deux résumés bout à bout ;
- - vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- - vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots: est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces.
« c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

Vous indiquerez le nombre de mots utilisés dans votre synthèse sur la ligne prévue à cet effet.

> Document n°1

Le mouvement pour les droits des animaux contre la chasse aux phoques et aux baleines

Au cours des années 1970 et 1980, plusieurs groupes d'environnementalistes de pays industrialisés d'Europe de l'ouest et d'Amérique du Nord ont organisé des campagnes contre la chasse aux baleines et aux phoques. Certaines de ces organisations, comme Greenpeace, reconnaissent que les autochtones ont un droit de prendre des animaux et de préserver leur culture. Ils insistent cependant afin que les animaux soient chassés seulement selon la méthode 'traditionnelle,' ce qui exclut l'emploi de fusils de haute portée ou de bateaux mécanisés. D'autres, comme le Front de Libération des Animaux (Animal Liberation Front), considèrent la chose du point de vue animal et soutiennent que les animaux ne doivent pas être considérés comme des 'ressources renouvelables' assujetties à l'exploitation humaine. Ces gens disent parfois que les cultures qui dépendent de la chasse n'ont pas du tout le droit de survivre. Ce mouvement tout entier concentre son attention sur la nature, particulièrement la

faune sauvage, plutôt que sur l'humanité et la science.

Une autre organisation qui produit sa part d'impact sur les peuples autochtones de la côte est la Commission baleinière internationale (...). La Commission a imposé un moratoire international sur la chasse à la baleine et connaît des difficultés à faire la distinction entre la chasse à la baleine à des fins commerciales et la chasse à des fins de subsistance telle que pratiquée par les autochtones pour vivre et se nourrir. Les peuples des côtes de l'Alaska ont été particulièrement touchés par cette politique. (...)

Les gens du Grand Nord ont toujours valorisé l'autonomie de l'individu. Ils ne peuvent travailler dans des usines au milieu de nulle part, et ne veulent pas que leur existence repose sur la sécurité sociale de leurs gouvernements, dans le sud. (...) En fait, les peuples de l'Arctique ne peuvent exister indépendamment de leur environnement. Leur mode de vie repose comme depuis toujours sur la prise d'animaux. Sur la côte, ils chassent

les phoques et les baleines tandis qu'à l'intérieur des terres, ils y élèvent le renne. La chasse leur permet de trouver leur nourriture et de pouvoir acheter les articles nécessaires à la vie quotidienne, comme le kérosène, les médicaments, les fusils, et les billets d'avion. Depuis le Grand Nord, la défense des droits des animaux est perçue comme une attaque au cœur de la culture des peuples autochtones et contre leur droit à l'existence même. Cette attaque est menée par des gens qui en savent peu sur la vie du Grand Nord, qui sont eux-mêmes très loin du monde des animaux et qui ont le luxe de différentes options quant à la façon dont ils souhaitent eux-mêmes vivre. Les adeptes de ces campagnes soulignent que les animaux devraient être tués seulement à des fins alimentaires, une politique qui, si elle était appliquée laisserait les autochtones sans la moindre monnaie d'échange pour se procurer des médicaments. Au nom du mot 'tradition,' ils demandent que les autochtones se conforment à celles-ci. (...)

Piers Vitebsky, <http://www.thearctic.is/articles/cases/animalrights/franska/>

Nombre de mots : _____

Nombre de mots : _____



ÉPREUVE DE PRODUCTION ORALE

25 points

*Préparation : 60 minutes
Passation : 30 minutes environ*



■ Consignes pour les candidats

Cette épreuve se déroulera en deux temps :

1. Exposé

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury.

Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention :

Les documents sont une *source documentaire* pour votre exposé.

Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable *réflexion personnelle*.

En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

2. Entretien

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

CORRIGÉ ET BARÈME

Partie 1 - COMPREHENSION DE L'ORAL - 25 points

■ Exercice 1

1. journaliste spécialiste des questions d'environnement. 1 point

2. Complétez le tableau : 1 point

Nom de l'établissement	Statut	Date de création	Longueur de l'espace protégé
Conservatoire du littoral	<input type="checkbox"/> privé <input checked="" type="checkbox"/> public <input type="checkbox"/> mixte	1975	800 km

3. Les communes ont-elles conscience que la protection des rivages peut représenter un atout économique ? Répondez par oui ou non et relevez l'expression imagée qui justifie votre réponse. 1 point

Oui

Non

Justification : Elle se rend compte que le vert peut valoir de l'or.

4. Les deux possibilités existent. 1 point

5. Au conservatoire du littoral. 0,5 point

6. Le fait que le site soit accessible à tout le monde (aux Douarnenistes notamment), et non réservé à quelques privilégiés. 1,5 point

7. La fréquentation importante nécessite un entretien de plus en plus coûteux. 1 point

8. Le budget est principalement utilisé pour étendre le patrimoine. 0,5 point

9. C'est le fait de concevoir des projets d'aménagement et de réhabilitation de territoires naturels 1,5 point

10. Deux éléments parmi : plus de végétation, roche mère à nu, sentiers dégradés, (cité commerciale ?) 1 point

11. Réaménagement de sentiers accompagné de leur drainage. 1 point

12.a) Pour Denis Bredin, ces mesures ont-elles été efficaces ? 0,5 point

Oui

Non

b) Quelle justification donne-t-il ? 0,5 point

Malgré une très forte augmentation de la fréquentation, les sites sont et demeurent en meilleur état.

13. Citez 3 moyens de financement dont bénéficie le Conservatoire : 1,5 point

Trois éléments parmi budget public, dons financiers, legs de terrain, mécénat d'entreprises ou de fondations, vente de produits partage.

14. Expliquez ce qu'est le mécénat écologique à partir de l'exemple d'Armor Lux : 2 points

En fabriquant des tee-shirt estampillés « Conservatoire du littoral », et en reversant 1 euro par tee-shirt vendu, Armor Lux soutient l'action de préservation du patrimoine naturel conduite par le Conservatoire.

15. Le tiers sauvage 0,5 point

■ Exercice 2

> Document 1 :

1. une acquisition étonnante. 1 point
2. d'un lychee. 1 point

> Document 2 :

3. une technologie. 1 point

> Document 3 :

- Interviewée numéro 1 :
4. Plutôt pour. 1 point
5. Une bonne organisation permet d'éviter les désagréments. 1 point
- Interviewée numéro 2 :
6. Ne se prononce pas 1 point
7. les usagers sont prioritaires. 1 point
- Interviewée numéro 3 :
8. Réservé. 1 point
9. le droit de grève a des limites. 1 point

Partie 2 - COMPREHENSION DE L'ÉCRIT - 25 points

Total sur 50 à diviser par 2

A. Questions sur l'ensemble du texte

1. Analyser et comparer des écoles littéraires. 1,5 point
2. Maupassant évoque deux écoles littéraires distinctes. Résumez en une phrase (sans reprendre les mots du texte) quelle conception de l'œuvre littéraire défend chacune de ces écoles. 3 points

Désignation	Conception de l'œuvre littéraire
école <i>poétique</i>	Transformer la réalité et en donner une image idéale afin de séduire et impressionner le lecteur
école <i>réaliste</i>	Se fonder sur la vie de tous les jours pour en donner l'image la plus exacte et la plus précise possible

B. Première partie du texte (lignes 1 à 15)

3. Selon Maupassant,
- a) ...le critique doit-il refuser de juger une œuvre qui cherche à illustrer une théorie particulière ? 1 point
 Oui Non On ne sait pas
- b) Il doit juger l'œuvre en fonction des objectifs que l'artiste s'était fixés. 1.5 point
- c) Son caractère et sa vision du monde. 1.5 point

4. Quels adjectifs synonymes Maupassant utilise-t-il pour désigner les écoles ou les auteurs «poétiques » et « réalistes » ? 1 point

- Synonyme de « poétique » : idéaliste
- Synonyme de « réaliste » : naturaliste

C. Deuxième partie du texte (lignes 16 à 52)

5. Le romancier réaliste accorde une grande importance aux facteurs, économiques, sociaux et politiques qui influencent les individus, leurs comportements et leurs passions. 2 points

6. Vrai, faux, on ne sait pas ? Cochez la case correspondante. 3 points

	Vrai	Faux	On ne sait pas
Le romancier réaliste reproduit la réalité telle quelle est, sans apporter le moindre changement.		X	
Les procédés utilisés par le romancier réaliste sont plus complexes et plus discrets que ceux des romanciers précédents.	X		
Dans un roman réaliste, l'action dure en moyenne dix ans.			X

D. Troisième partie du texte (lignes 53 à 90)

7. Les vraies œuvres romanesques sont supérieures à toute forme de théorie. 1,5 point

8. Expliquez la distinction que fait Maupassant entre le « vrai » et le « vraisemblable ». 2,5 points

Exemple de réponse : Le vrai désigne ici des faits qui se sont effectivement produits, même s'ils peuvent paraître exceptionnels ou incroyables ; le vraisemblable, des faits que tout le monde peut comprendre et accepter comme vrais, car ils reflètent la réalité habituelle de la vie courante.

9. Dégager des événements réels une vision plus synthétique, « philosophique » de la vie. 2 points

10. D'un point de vue technique, quelles sont les trois raisons qui font que le roman réaliste ne peut pas être une simple « photographie » de la vie réelle ? 3 points

- Il est impossible de reproduire dans une œuvre tous les événements de la vie, le romancier doit forcément faire un choix.
- La vie est par nature imprévisible et pleine d'évènements fortuits. Le romancier doit écarter ce qui est accessoire ou gênerait la logique de son récit.
- Dans le roman, les événements ne sont pas livrés de manière brute ; l'image que l'écrivain donne de la vie est le résultat d'une composition artistique.

11. Ils peuvent imposer au lecteur la vision personnelle et subjective qu'ils ont du monde. 1,5 point

Partie 3 – PRODUCTION ÉCRITE - 25 points

■ Exercice 1 : Synthèse de documents

13 points

Respect de la consigne de longueur ⁽¹⁾								
Respect du contenu des documents Peut respecter la règle d'objectivité (absence d'éléments étrangers aux textes)	0	0.5	1	1,5				
Capacité à traiter les textes Peut dégager la problématique commune, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes.	0	0.5	1	1.5	2	2,5	3	
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. La mise en page et la ponctuation sont fonctionnels.	0	0.5	1	1,5	2	2,5	3	
Compétence lexicale /orthographe lexicale Etendue et maîtrise du vocabulaire Dispose d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent. ⁽²⁾ Maîtrise de l'orthographe lexicale L'orthographe est exacte à l'exception de lapsus occasionnels.	0	0.5	1	1.5	2	2,5		
Compétence grammaticale/orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Elaboration des phrases/ souplesse Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation. ⁽²⁾	0	0.5	1	1.5	2	2,5	3	

(1) Le respect de la consigne de longueur fait partie intégrante de l'exercice (fourchette acceptable donnée par la consigne).

Dans le cas où la fourchette ne serait pas respectée, on appliquera exceptionnellement une correction négative : - 1 point par tranche de 10% en plus et en moins.

(2) Dans le cas où un candidat reprendrait, sans les remanier, des passages entiers des documents (plus des ¼ du texte final), les notes à attribuer pour les critères « compétence lexicale » et « compétence grammaticale » seraient mises à 0.

TOTAL :

Exercice 2 : Essai argumenté

12 points

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0,5	1				
Capacité à argumenter Peut présenter et défendre un point de vue à l'aide d'arguments, de justifications et / ou d'exemples pertinents. Peut adapter ce qu'il dit en tenant compte de l'effet à produire sur le destinataire	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Cohérence et cohésion Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Compétence lexicale / orthographe lexicale Etendue et maîtrise du vocabulaire Dispose d'un vaste répertoire lexical qui lui permet de surmonter sans recherche apparente ses lacunes. De petites bévues occasionnelles. Maîtrise de l'orthographe L'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	
Compétence grammaticale/orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Elaboration des phrases / Souplesse Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	

TOTAL :**NOTE FINALE SUR 25 :**

ÉPREUVE DE PRODUCTION ORALE

25 points

■ Consignes

Cette épreuve se déroulera en deux temps :

1. Exposé

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury.

Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention :

Les documents sont une *source documentaire* pour votre exposé.

Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable *réflexion personnelle*.

En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

2. Entretien

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

■ Sujet n° 1 - Domaine : sciences

Thème de l'exposé : le réchauffement : état d'urgence ?

> Document n°1

Réchauffement. Pour eux, le non-respect de Kyoto est une atteinte aux droits de l'homme.

Climat de rébellion chez les Inuits

Par Carole DUFFRECHOU (Canada), *Libération*, lundi 15 décembre 2003

«C'est une question de vie ou de mort, martèle Sheila Watt-Cloutier. On ne sera pas des victimes impuissantes : on va se battre pour notre droit de subsistance.» Après un discours remarqué, mercredi à Milan, lors de la 9^e conférence des Nations unies sur le climat, la présidente de la Conférence circumpolaire des Inuits (CCI) enfonce le clou. Elle confirme que l'organisation qui représente 155 000 Inuits du Canada, d'Alaska, du Groenland et de Russie envisage de déposer un recours juridique devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme. La raison invoquée : la mise en péril du mode de vie ancestral du peuple Inuit, du fait des changements climatiques provoqués par les activités humaines.

«**Supermarché**». «Les gens s'inquiètent de la disparition des ours polaires d'ici 2070 parce qu'ils n'auront plus de banquise où aller chasser le phoque, mais les Inuits aussi font face à l'extinction pour les mêmes raisons et dans le même temps», met en garde Sheila Watt-Cloutier. Pour manger, «vous allez au supermarché, nous, nous allons sur la banquise. Manger ce qu'on chasse est au cœur de ce que signifie être Inuit. Quand on ne pourra plus chasser sur la glace, comment allons-nous nous définir ?» Considérant que leurs droits humains sont violés par les pays qui refusent de signer le protocole de Kyoto (Etats-Unis en tête), les Inuits songent à emprunter la voie juridique en invoquant la Déclaration des droits de l'homme de 1948. Une manière originale d'aborder la question du réchauffement planétaire qui pourrait inciter au dialogue. L'objectif étant de susciter un changement d'attitude et un engagement à long terme, et non d'obtenir une quelconque compensation financière, assure-t-on. Un procès, par ailleurs coûteux et technique, n'est pour l'instant pas envisagé.

Quant à la Commission qui étudiera leur cause, et qui sera invitée à venir constater sur place les impacts humains

des changements climatiques, elle n'a aucun pouvoir coercitif. Les Inuits attendent seulement d'elle une déclaration politique. «*On cherche à attirer l'attention du monde entier sur notre situation critique*», reconnaît la présidente de la CCI qui parle «*d'éduquer*» et «*d'informer*» les citoyens : «*C'est pour nous un bon moyen d'action, car même si on participe à des programmes onusiens sur l'environnement, on n'est toujours pas sur l'écran radar. Il s'agit de faire passer un message, et ce recours juridique aux droits de l'homme est une image très puissante.*»

John Keogak, 45 ans, chasseur à Sachs Harbour, reconnaît l'impact médiatique de la mesure, mais entretient peu d'illusions sur son efficacité. «*Les Etats-Unis ne vont probablement même pas écouter ce qu'on a à dire*», soupire-t-il. Cette communauté arctique d'une centaine d'âmes, isolée sur une île de la mer de Beaufort, a répertorié les changements observés depuis le début des années 90 : hivers moins rigoureux, hausse du niveau de la mer, formation de la glace plus tard dans la saison et dégel avancé, fonte du permafrost, arrivée de nouvelles espèces animales (rouges-gorges, saumons...). «*Il n'est désormais pas toujours possible d'aller sur la glace au moment des migrations des animaux et donc de pouvoir constituer nos stocks*», constate John Keogak, qui s'est déjà retrouvé pris au piège sur une plaque de glace détachée de la banquise. Il a dérivé pendant deux jours avant d'être secouru. «*Il faut aussi attendre plus longtemps avant que les fourrures des animaux soient d'une épaisseur convenable.*» Lui qui, enfant, suivait sa mère trappeur, peut encore aujourd'hui emmener son fils de 14 ans chasser, mais dit craindre la réduction des quotas de chasse pour les ours polaires. «*On se sent menacés. On ne sait pas à quoi va ressembler demain. Tout le monde ici ne parle que du temps qui change, et de la pollution, des voitures, des feux de forêts...*»

Documentation. Le recours devant la Commission des droits de l'homme qui devrait être officiellement validé par le conseil de la CCI au printemps pourrait nécessiter d'un à cinq ans de travaux de documentation avant d'être déposé. Les Inuits espèrent pouvoir s'appuyer sur un rapport qui sera remis en septembre 2004 aux huit pays du Conseil de l'Arctique. Ce sera l'étude la plus complète sur les changements climatiques régionaux. Ce document prévoit, à l'exception de la zone la plus proche du pôle Nord, la disparition des glaces permanentes de l'océan Arctique d'ici à la fin du siècle.

> Document n°2

Tiède sommet sur le réchauffement

Par Denis DELBECQ et Laure NOUALHAT, *Libération*, samedi 13 décembre 2003

Gueule de bois à Milan. La 9e conférence des Nations unies sur le climat s'est achevée hier, dans une ambiance mi-figue, mi-raisin. Tour d'horizon du bilan de ces douze jours de tractations.

Les plantations de forêt

C'est l'un des points essentiels du protocole de Kyoto. Il prévoit que les plantations de forêts sont déductibles des émissions de gaz à effet de serre (GES), puisque les arbres croissent en pompant le gaz carbonique dans l'air. Il faut planter deux arbres pour piéger les rejets liés au voyage aller-retour en avion d'une personne entre Milan et New York. Le sommet de Milan a permis de préciser ce que seront les «puits de carbone». Sont éligibles les forêts d'arbres de plus de deux mètres, dont le feuillage recouvre plus du dixième de la surface. Les écologistes n'ont pas réussi à faire exclure les plantations ne comportant qu'une seule essence, ni l'utilisation d'espèces «aliens» et de variétés transgéniques. En revanche, les Etats pourront refuser l'utilisation de ces arbres OGM en fonction de leur législation. Une clause qui a provoqué la colère des Etats-Unis.

La Russie se fait prier

Le pays, qui pèse 17 % des émissions de GES, doit impérativement ratifier le protocole de Kyoto pour que celui-ci entre en vigueur. Moscou a soufflé le chaud et le froid depuis plusieurs jours. Certains responsables craignent que le protocole ne handicape la croissance économique, tandis que d'autres mettent en avant les profits que rapporterait la vente de permis de polluer. Pour faire pression, l'Italie pourrait investir dans la réduction d'émission de GES en Russie, en cas de ratification. De son côté, la délégation américaine a tenté de persuader Moscou de ne pas approuver le texte, arguant que les technologies du futur permettraient de réduire les émissions de GES sans contrainte. Aucune décision russe n'est attendue avant l'élection présidentielle de mars.

Dissensions sur le fonds spécial

A Marrakech en 2001, 15 pays avaient décidé de créer un fonds spécial changements climatiques. Doté de 410 millions de dollars, il servira à financer l'adaptation des pays du Sud et le développement d'énergies propres. Ironie du sort, les riches membres de l'Opep souhaitent que ce fonds finance leur «diversification économique», rendue obligatoire par la chute à venir des exportations de pétrole. Grande-Bretagne et Allemagne refusent de participer si le fonds doit aider ces pays. La décision finale sera prise lors de la prochaine conférence à Buenos Aires.

Le combat des Inuits

«*Nous explorons la meilleure voie légale, probablement via le système interaméricain, en invoquant la déclaration des droits de l'homme de 1948.*» Sheila Watt-Cloutier, présidente de la Conférence circumpolaire des Inuits, a déclaré que les droits des 155 000 Inuits qui vivent au Canada, en Russie, au Groenland... sont menacés par le changement climatique. Les Inuits pourraient porter plainte contre les Etats-Unis.

Sujet n°2 - Domaine : Sciences humaines**Thème de l'exposé : La malnutrition****> Document n°1****L'obésité s'étend désormais aux pays en voie de développement**

L'Organisation mondiale de la santé n'hésite pas à parler d'"épidémie mondiale". Dans les zones urbaines des pays pauvres, les plats gras et sucrés, peu chers et immédiatement disponibles, concurrencent la nourriture traditionnelle, plus coûteuse et plus longue à préparer.

Toujours durement touchés par l'insuffisance alimentaire, les pays les plus pauvres de la planète souffrent désormais également de son contraire, c'est-à-dire de l'obésité. La FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) estime que 95 % des personnes victimes de sous-alimentation chronique vivent dans les pays en voie de développement. Le colloque organisé par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut de recherches pour le développement (IRD) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), sur le thème : "Le monde peut-il nourrir le monde ?", devait présenter, le 15 octobre à Paris, les politiques nationales et internationales susceptibles de remédier à ce fléau, ainsi que les questions sanitaires liées à la malnutrition et à la surnutrition.

Pour l'un des participants, Francis Delpeuch, directeur de l'unité de recherche nutrition, alimentation et société de l'IRD, à Montpellier (Hérault), l'obésité est un mal nouveau qui frappe désormais les pays en développement, et non plus seulement les pays riches et industrialisés (Europe et Etats-Unis). Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on comptait environ 200 millions d'obèses dans le monde en 1995. Cette évaluation atteindrait aujourd'hui les 300 millions de personnes, dont 115 millions dans les pays en développement. Et ce chiffre devrait encore augmenter dans les prochaines années. A tel point que l'organisation internationale n'hésite pas à parler "*d'épidémie mondiale*".

PEU DE MARGE DE MANŒUVRE

(...) Cette évolution de la surcharge pondérale et de l'obésité est constatée dans toutes les grandes régions du globe. En Tunisie, le taux de surpoids est passé d'environ 28 % à 42 % en 1997. Au Brésil, de 22 % en 1974 à 34 % en 1989. La Chine et l'Inde connaissent depuis dix ans une augmentation du taux de surpoids de 5 %. Dans les Caraïbes anglophones, 25 % des hommes et 50 % des femmes sont déjà obèses. L'obésité frappe également l'Afrique subsaharienne, où vivent la plupart des populations sous-alimentées du monde (12,1 %), et l'Egypte (33 %).

L'industrialisation de l'alimentation et le manque d'activité physique, associés à l'urbanisation, expliquent pour une grande part le développement de cette épidémie mondiale, que l'on rencontre surtout dans les villes des pays en voie de développement. Les populations passent alors d'un régime alimentaire traditionnel reposant sur les céréales, racines ou tubercules, comportant une faible proportion de lipides, peu de produits d'origine animale et une forte teneur en fibres, à une alimentation beaucoup plus riche en sucre, en lipides, en sel et, au total, en calories. Ce qui représente un changement considérable pour des populations qui ont, jusqu'à présent, surtout été confrontées à la pénurie.

Une étude portant sur 133 pays en développement indique que la migration dans les villes peut entraîner jusqu'à un doublement de la consommation de plats gras et sucrés, peu chers et immédiatement disponibles, au détriment d'une nourriture traditionnelle plus coûteuse et nécessitant un temps plus long de préparation. Selon les auteurs de l'article *Cahiers santé*, l'accès facile à des huiles peu onéreuses a joué un rôle prépondérant en raison d'une production industrielle généralisée à bas prix. Ce qui a entraîné la multiplication par quatre de la consommation des huiles végétales par personne dans le monde au cours des quarante dernières années. A cela s'ajoute la diminution de l'activité physique. L'accès à des moyens de transport, la mécanisation du travail et la sédentarisation, l'augmentation des loisirs passifs, comme le cinéma et la télévision, jouent certainement un rôle dans les changements observés dans les pays en voie de développement.

Malheureusement, seuls les milieux favorisés et plus éduqués sont capables de renverser cette tendance en prenant en compte cet aspect du problème dans leur vie quotidienne. On a ainsi constaté, chez les femmes urbaines de haut niveau socio-économique, au Brésil, 28 % de réduction de la surcharge pondérale de 1989 à 1997. " *Au final, explique Francis Delpeuch, ce sont les pauvres qui sont les plus touchés par cette montée de l'obésité, car ils n'ont que très peu de marge de manœuvre.*" Des pauvres, qui, s'ils mangent plus, ne mangent pas mieux. " *On pensait autrefois que si les régimes alimentaires étaient suffisamment énergétiques, les micronutriments suivraient*", explique ainsi Barbara Burlingame, fonctionnaire principale de la FAO. " *Mais les gens mangent de plus en plus de nourriture bon marché qui remplit l'estomac, sans fournir à l'organisme les oligo-éléments dont il a besoin.*"

Toutes ces données indiquent " *que le problème de la malnutrition devient plus complexe et que les stratégies de lutte des pays et des organisations internationales devront s'attaquer au triple fardeau qui pèse désormais sur les pays en développement : les maladies infectieuses, les carences alimentaires et les maladies chroniques liées à la surcharge pondérale*", précise Francis Delpeuch. " *Les changements dans les systèmes alimentaires - depuis le champ jusqu'à l'assiette - nécessitent aussi de nouvelles politiques. Dans ce domaine, la recherche et l'action publique ont un rôle essentiel à jouer.*"

Christiane Galus *Le Monde* du 15 octobre 2003

> Document n°2

Malgré les gains de productivité, la sous-alimentation affecte 840 millions de personnes.

Malgré la montée des problèmes liés à l'obésité, la priorité absolue de la FAO reste la lutte contre la faim, car 840 millions de personnes continuent de souffrir chroniquement de sous-alimentation. " *Nous sommes donc bien trop loin de l'objectif fixé en 1996 par le Sommet mondial de l'alimentation, qui souhaitait réduire de moitié d'ici 2015 le nombre des victimes de la faim*", doit expliquer le directeur général de la FAO lors de la Journée mondiale de l'alimentation, jeudi 16 octobre, à Rome.

Jamais auparavant l'humanité n'avait produit autant de nourriture. " *Et nous disposons de technologies capables d'accroître considérablement la productivité des exploitations agricoles et de mieux maîtriser les ressources en eau*", précise-t-il. Ce qui manque, c'est la volonté politique de s'attaquer aux causes profondes de la faim sous toutes ses formes. Aussi, la journée du 16 octobre est-elle centrée sur une " *alliance internationale contre la faim*", qui devrait, espère la FAO, jouer un rôle de catalyseur, en mettant en commun les forces de chacun : producteurs d'aliments, consommateurs, organisations internationales, industries agroalimentaires, scientifiques, bailleurs de fonds, groupes religieux et organisations non gouvernementales.

"L'ÉCART SE CREUSE"

Si les centaines de millions d'affamés de la planète sont inacceptables, la situation alimentaire internationale donne pourtant, selon les spécialistes, " *des signes lents mais tangibles d'amélioration*". Ainsi, en cinquante ans, " *la quantité d'aliments disponible pour chaque habitant de la Terre est passée, en moyenne, de 2 320 à 2 800 kilocalories par jour*", expliquait, en 2002, Bertrand Hervieu, président de l'INRA, devant l'Académie des sciences morales et politiques. Une amélioration d'autant plus remarquable que, dans le même temps, la population mondiale a plus que doublé, passant de 2,5 milliards de personnes en 1950 à plus de 6 milliards aujourd'hui. " *Nous sommes dans un monde globalement mieux nourri. Malheureusement, il ne s'agit que de moyenne. Force est de constater que l'écart se creuse entre les pays en développement qui, progressivement, sortent de la pénurie chronique, et ceux qui stagnent ou régressent dans leur combat contre la faim.*"

Ainsi, en Amérique latine, en Asie de l'Est et du Sud-Est, et même au sein du sous-continent indien, de gros progrès ont été accomplis depuis trente ans. Mais les pays les plus défavorisés voient leur situation alimentaire se dégrader inexorablement. Le nombre de mal-nourris dans les pays les moins avancés a ainsi doublé au cours des trente dernières années, passant de 116 à 235 millions.

La malnutrition apparaît donc aujourd'hui comme le résultat d'une organisation inadéquate du système économique et politique. " *Les guerres, l'instabilité politique sont pour l'essentiel à l'origine des famines et des situations de pénurie qui règnent aujourd'hui dans le monde*", précisait encore Bertrand Hervieu. De plus, la malnutrition frappe ceux qui devraient contribuer à nourrir leurs concitoyens : " *Six cents millions de paysans pauvres, victimes de la baisse des prix dictée par la libéralisation des échanges, doivent amputer leurs réserves d'autoconsommation pour renouveler - sans y parvenir bien souvent - leur potentiel de production.*"

Malgré les progrès accomplis, la situation alimentaire mondiale reste donc préoccupante, surtout si on la met en relation avec les données démographiques. La population mondiale, malgré un net ralentissement, augmente. Et elle pourrait atteindre 9,3 milliards de personnes en 2050, et plafonner autour de 10,5 à 11 milliards à la fin du XXIe siècle. Or, la croissance démographique concerne surtout les pays en voie de développement, qui connaissent aujourd'hui des problèmes de sous-alimentation et de mauvaise alimentation.

Christiane Galus *Le Monde* du 15 octobre 2003

Grille d'évaluation de la production orale C1

1ère partie – Monologue suivi : exposé						
Peut dégager le thème de réflexion et introduire l'exposé	0	0,5	1	1,5		
Peut analyser les textes sources, extraire et utiliser des informations importantes	0	0,5	1	1,5		
Peut élaborer une réflexion en relation avec le thème retenu, intégrant arguments et informations personnels et tirés du dossier.	0	0,5	1	1,5	2	2,5
Peut faire une présentation claire et organisée avec aisance, spontanéité et pertinence pour parvenir à une conclusion appropriée	0	0,5	1	1,5	2	2,5

2^{ème} partie – Exercice en interaction : débat

Peut facilement préciser et défendre sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments	0	0,5	1	1,5	2
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant et / ou élargissant le débat	0	0,5	1	1,5	2
Peut choisir une expression convenable pour attirer l'attention ou garder l'attention de l'auditeur	0	0,5	1		

Pour l'ensemble de l'épreuve

Lexique (étendue et maîtrise) Possède un vaste répertoire lexical et ne commet pas d'erreurs significatives.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4		
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claire et naturelles Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3				

NOTE SUR 25

TOTAL :

TRANSCRIPTION DES DOCUMENTS AUDIO

NB : L'enregistrement comporte l'ensemble des consignes ainsi que les temps de pause entre les écoutes. Le surveillant ne doit donc pas intervenir avant la fin de l'épreuve.

Exercice 1

Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de **6 minutes environ**.

- Vous aurez tout d'abord 3 minutes pour lire les questions.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

La colonne à droite du questionnaire est un **espace de brouillon** que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes. Cependant, seules les réponses portées dans la colonne de gauche seront prises en compte lors de la correction.

Lisez maintenant les questions. Vous avez trois minutes.

[pause de 3 minutes]

Première écoute

Bonjour Nathalie Fonterel. Vous êtes donc à la rédaction d'Inter spécialiste des questions environnementales et nous fêtons aujourd'hui les trente ans du Conservatoire du littoral. Depuis 1975 l'établissement public a protégé quoi, à peu près 10% du linéaire côtier du béton.

- Oui ça représente 800 km de rivages. Alors dans les années 70, la Côte d'Azur avait déjà sacrifié sa côte à l'urbanisation et, c'est pour éviter que le littoral français ne devienne un mur de béton que le conservatoire a été créé, il rachète depuis les terrains grâce à des fonds publics.

- Et j'imagine qu'il n'est pas facile pour les communes de choisir entre la protection des paysages et les retombées économiques générées par l'urbanisation

- Non non, évidemment, mais elles se rendent compte que le vert peut valoir de l'or et que la nature attire les touristes et c'est souvent de plus en plus et à la demande des communes que le conservatoire agit. C'est le cas par exemple de l'île Tristan dans le Finistère, c'est en face de Douarnenez, une île auparavant privée mais les propriétaires avaient du mal à financer son entretien ; la mairie a appelé le conservatoire au secours. Monique Prévos est le maire de Douarnenez :

- « Il y a de nombreux promoteurs qui se sont fait connaître, je pense qu'on aurait eu une résidence de luxe, des hôtels ou voilà quelque chose qui du coup était aussi un peu confisqué parce que l'avantage quand même de cette situation c'est que l'île fait partie du patrimoine commun et que les Douarnenistes y ont accès ; ils ont été très surpris les premières fois qu'on a fait des portes ouvertes parce que très peu de Douarnenistes étaient venus sur l'île et ya eu un engouement très fort et je pense que ça aussi c'est important que cet espace qui est assez magique ne soit pas réservé à une élite, à une petite, à un petit groupe de personnes.

- Et tous les terrains Nathalie qui ont été acquis par le conservatoire sont effectivement ouverts au public

- Et ils sont très fréquentés, imaginez, trente millions de visiteurs par an ça devient d'ailleurs problématique parce que l'entretien coûte de plus en plus cher. Marie Bonnet est la directrice adjointe du conservatoire du littoral.

- On est aujourd'hui propriétaires de 75 000 hectares, on ambitionne d'avoir atteint plus de 200 000 hectares en 2050 et on a des travaux d'aménagement et de réhabilitation extrêmement importants sur ces terrains et ça relève de la responsabilité du Conservatoire et, bien évidemment plus les surfaces détenues, plus le patrimoine du conservatoire s'étend plus ces travaux d'aménagement coûtent et mobilisent notre budget. Aujourd'hui, sur un budget d'acquisition d'à peu près 18 millions d'euros, on en a 7 qui sont consacrés aux travaux d'aménagement

- Mais justement, n'est-il pas dommage d'aménager des espaces sauvages ?

- Oui, sans doute, mais sinon, le vert devient victime de son succès ; il faut donc recourir au génie écologique comme il existe le génie civil ; il y a un exemple célèbre c'est la pointe du Raz. Denis Bredin est le délégué du Conservatoire du littoral pour la Bretagne.

- Quand on acquiert des sites très dégradés, c'est le cas par exemple de la pointe du Raz, bien évidemment on se doit de faire quelque chose ; il n'y avait plus du tout de végétation à la pointe, vous aviez un grand parking, vous aviez une cité commerciale et tout autour même plus un réseau de sentiers, vous n'aviez plus de végétation, on avait la roche mère à nu donc le choix a été de créer ex nihilo des sentiers pour que les gens soient quelque part guidés par le confort pour éviter d'avoir envie d'aller en dehors de ce sentier ; un phénomène très simple c'est quand vous êtes sur un sentier avec des flaques d'eau, vous évitez la flaque d'eau ; si

votre sentier est pas bien drainé, petit à petit vous n'avez pas un sentier d'un mètre 50 de large mais 3 mètres, 4 mètres et ainsi de suite donc tout ça ça fait partie du savoir faire qu'il a fallu acquérir, comment traiter les passages d'eau pour avoir des sentiers qui soient confortables et qui évitent que les gens n'aient la nécessité d'en sortir. Bien évidemment, il y a une certaine artificialisation mais le constat c'est qu'actuellement depuis dix quinze ans qu'il y a une fréquentation qui a augmenté sur le littoral deux, trois, quatre, voire cinq fois dans certains secteurs, en terme de nombre de personnes vous avez des sites en meilleur état qui accueillent plus de personnes

- Et comment le conservatoire finance-t-il la protection du littoral et l'accueil du public ?

- Un budget est voté tous les ans par le parlement, un budget qui n'est pas toujours d'ailleurs à la hauteur des enjeux, les dons, vous pouvez donner de l'argent, vous pouvez léguer des sites, les entreprises privées, neuf fondations, Total EDF ou encore la banque populaire aident le Conservatoire et puis ça c'est nouveau, la vente de « produits partage » ; c'est le cas cette année avec la société Armor Lux qui va commercialiser un tee-shirt estampillé Conservatoire du littoral et qui versera 1 euro par tee-shirt vendu, une somme destinée à financer l'aménagement de l'île Tristan dont on parlait tout à l'heure

- Et c'est tout ça qu'on appelle le mécénat écologique ?

- Oui, alors la question c'est de savoir quel est l'intérêt évidemment pour l'entreprise, réponse du PDG d'Armor Lux, Jean-Guy Le Floch :

- Notre intérêt bien sûr avant tout commercial mais au second degré il est quelque part aussi éthique, on milite dans l'entreprise depuis 60 ans pour faire vivre des gens ici en Bretagne et avec le Conservatoire on a trouvé un vecteur de communication qui nous permet de vendre j'espère plus demain qu'aujourd'hui.

- Parce que vos produits sont plus chers ?

- Alors nos produits sont fabriqués essentiellement en France donc ils sont forcément plus chers que des produits chinois mais le consommateur a besoin quelque part aussi d'afficher ses ... son credo, ses croyances ; le fait d'afficher un tee-shirt fabriqué à Quimper avec en plus le logo du Conservatoire du littoral, c'est ...c'est bon, il aime bien, il achète, et voilà, tout le monde s'y retrouve, l'entreprise, la marque, et le Conservatoire.

- Et si vous avez envie de visiter sur le papier avant d'aller sur le terrain, un très beau livre vient de paraître. Le Conservatoire publie cet ouvrage qui a pour titre aux éditions Gallimard, qui a pour titre « Le tiers sauvage » livre publié pour fêter ses trente ans ; c'est un livre qui est préfacé par Erik Orsenna, signé de Eric Fottorino, avec des photographies Nathalie Fonterel qui sont magnifiques.

- Elles sont magnifiques et les textes sont très beaux aussi .

[Le 7-9 de France Inter, 12 mai 2005]

[pause de 3 minutes]

Deuxième écoute

[seconde lecture du document 1]

[pause de 5 minutes]

Exercice 2

*Vous allez entendre **une seule fois** plusieurs courts extraits radiophoniques.*

Pour chacun des extraits,

- Vous aurez entre **20 secondes et 50 secondes** pour lire les questions.*
- Puis vous écouterez l'enregistrement.*
- Vous aurez ensuite entre **30 secondes et 1 minute** pour répondre aux questions.*

Document 1 : lisez les questions. Vous avez 20 secondes.

[pause de 20 secondes]

Écoute du document 1. Vous aurez ensuite 30 secondes pour répondre aux questions.

Le mot de la fin ce soir, c'est quand on aime, on ne compte pas. En Chine, un lychee a été vendu 67 000 euros. Bon, il provient d'un arbre quatre fois centenaire qui autrefois servait à nourrir les empereurs de Chine. Celui ou celle qui a acheté ce lychee est vraiment très attaché à l'histoire. C'est un fruit de la passion qu'il vient d'acquérir.

[pause de 30 secondes]

Document 2 : lisez les questions. Vous avez 20 secondes.

[pause de 20 secondes]

Écoute du document 2. Vous aurez ensuite 30 secondes pour répondre aux questions.

- Ah, ben tiens, j'ai rencontré un genre de sorcier, tu vois, qui peut te faire devenir milliardaire. Faut juste lui donner 200 euros un soir de pleine lune.
- Ouais, et moi je connais un conseiller info énergie qui m'a démontré qu'en installant une nouvelle chaudière, on pouvait économiser jusqu'à 30% de sa facture de chauffage. Ca fait justement à peu près 200 euros par an. Tu vois, hein, ça c'est pas sorcier.

[pause de 30 secondes]

Document 3 : lisez les questions. Vous avez 50 secondes

[pause de 50 secondes]

Écoute du document 3. Vous aurez ensuite 1 minute pour répondre aux questions.

Défense du service public en France. C'est classique, vous le savez, il y a les pour et les contre, ceux qui estiment que les fonctionnaires payés par les contribuables ne sont pas à plaindre, loin de là et sont là pour servir le public, et puis ceux qui pensent que les revendications sont légitimes. Quelques réflexions recueillies hier dans les rues de Paris par Brunissant Desourdan.

- Ben, c'est une bonne chose qu'ils fassent la grève, parce que faut pas se laisser faire, mais bon après c'est sûr que pour ... c'est pénible mais, je le comprends. Je ne sais pas, ça ne m'embête pas tant que ça en fait.
- Et matériellement des fois c'est un peu compliqué.
- Oui, c'est un peu compliqué mais j'arrive toujours à me débrouiller si je le sais à l'avance, y a pas de problème. Non, j'prends pas ça mal du tout quoi.

- Défendre le service public en faisant grève, je trouve ça un peu contradictoire. Parce que justement il y a une notion de continuité dans le service public, donc il faut que les usagers puissent à tout moment se servir du service public justement.

- Si le droit de grève est inscrit dans la Constitution, les abus ne le sont pas. Par conséquent, faut quand même penser aux usagers. Faudra instaurer tôt ou tard un service minimum, parce que ya pas de raisons qu'on soit pris en otage.

[pause de 1 minute]

L'épreuve est terminée. Veuillez poser vos stylos.